

Ne nous laissons pas priver de la liberté de manifester ! Il s'agit de lutter contre l'utilisation du « kettling » dans un contexte où cet enfermement préventif de manifestant et manifestantes tend à se développer et contre les exfiltrations au faciès. Depuis 2010, en effet, la répression ne fait que progresser contre les militant-es qui revendiquent la justice sociale, le partage des richesses, la solidarité avec les réfugié-es, la lutte contre le racisme. Petit à petit, ce sont nos libertés qui sont grignotées. Tous et toutes ensemble, ne laissons pas faire !

Le Collectif du 21 octobre avait porté plainte contre la garde à vue à ciel ouvert de 700 jeunes sur la place Bellecour pendant le mouvement social contre la réforme des retraites de 2010. L'instruction avait prononcé un non-lieu en 2017. Le Collectif a fait appel de cette décision et vient de gagner ! La bataille unitaire, à travers le collectif 21oct2010, a permis que cette affaire ne soit toujours pas classée, c'est une victoire !

Le Collectif du 21 octobre est composé de Syndicats (FSU, SAF, UD – CGT69, Solidaires69, UNEF, UNL), d'associations (ATTAC, FCPE, LDH, MRAP 69, Planning Familial 69, SOS Racisme Rhône), et d'organisations politiques (les Alternatifs, COVRA, Gauche alter Lyon, Gauche Unitaire, NPA69, PCF69, PG69).